

MODE D'EMPLOI

COMMENT APPLIQUER CE NOUVEAU GESTE DE TRI ?

1



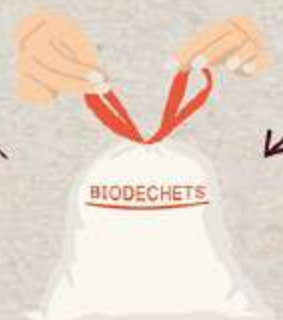
Placez un sac, issu du rouleau qui vous a été fourni, dans votre bio-seau (fourni par votre collectivité ou par vos soins).

2



Déposez vos biodéchets dans le bio-seau équipé de son sac.

3



Une fois rempli, fermez le sac solidement à double nœuds.

4



Déposez ensuite le sac de biodéchets dans le même bac que le sac noir.



Pour être valorisés en compost, les biodéchets doivent être mis dans les sacs qui vous ont été fournis, puis jetés directement dans le bac et non dans un sac noir.

LES CONSIGNES DE TRI DES BIODÉCHETS



LES DÉCHETS AUTORISÉS DANS LE SAC DE BIODÉCHETS



ÉPLUCHURES,
FRUITS ET LÉGUMES



RESTES DE REPAS



SACHETS DE THÉS,
MARC DE CAFÉ, FILTRES



VIANDES, POISSONS,
FRUITS DE MER



BOUQUETS DE FLEURS
ET PLANTES FANÉS



MOUCHOIRS, SERVIETTES
ET ESSUIE-TOUT EN PAPIER



LES DÉCHETS INTERDITS

Tout ce qui n'est pas accepté, et en particulier :

DÉCHETS VERTS
DU JARDIN,
HUILES, ...

→ à déposer en déchetterie

LITIÈRE, CENDRES,
MÉGOTS, LINGETTES,
COUCHES, SERVIETTES
HYGIÉNIQUES, ...

→ à présenter dans le sac jaune

FILMS PLASTIQUES,
CAPSULES DE CAFÉ,
EMBALLAGES, ...

→ à présenter dans le sac jaune



ADEPTE DU COMPOSTAGE ?

Vous pourrez continuer cet engagement et aller plus loin en valorisant, grâce à cette nouvelle collecte, les biodéchets plus difficilement compostables comme par exemple les déchets carnés, les produits laitiers, les restes de pain ou encore les épluchures d'agrumes.



ET LES PRODUITS PÉRIMÉS ?

Comme pour tous les déchets alimentaires, déposez-les **SANS EMBALLAGE** dans le sac de biodéchets.

ET APRÈS ?

QUE DEVIENNENT LES BIODÉCHETS ?



Les sacs collectés sont transportés vers l'usine Maxival à Villers-la-Montagne



Un tri robotisé isole les sacs de biodéchets des sacs noirs.



Au travers d'un process mécanique et biologique, les déchets biodégradables sont valorisés en compost de qualité.



Le compost obtenu est ensuite utilisé par les agriculteurs locaux.